Etat des lieux de la desserte forestière sur les communes de Génat, Lapége, Alliat, Niaux et Capoulet Junac

RABAT-LES-TROIS-SEIGN

TARASCON-SUR-ARIEGE

QUIE

USSAT

GOURBIT

GENAT

ALLIAT

NIAUX

ORNOLAC-USSAT-LES-BAINS

LAPEGE

CAPOULET ET JUNAC

limitation de tonnage 3.5 T

Etat des lieux de la desserte

- route nationale en bon état
- route départementale en bon état
- route communale en bon état
- chemin rural en bon état
- chemin rural en état moyen
- chemin rural en mauvais état
- voie privée en bon état
- voie privée en état moyen
- voie privée en mauvais état

Sens de l'évacuation des bois

Etat des lieux des équipements

- Stockage du bois / retournement
- Panneaux : interdiction / limitation
- Virage, lacet, retrécissement

- Forêt accessible
- Forêt non accessible avec intérêt sylvicole
- Forêt non accessible sans interêt sylvicole

- limite communauté de communes
- limite de commune

0 1 000 2 000
Mètres

© IGN